

**« 30 ans de coopération entre Chambre de Métiers en Grande Région : expériences et synergies futures »**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Président MULLER,  
Monsieur le Président OBERWEIS,  
Mesdames et Messieurs les Présidents  
Mesdames les Représentantes de la Commission Européenne  
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de participer à ce grand moment de rassemblement des représentants du secteur artisanal de la Grande Région et des responsables de la politique de l'Artisanat et des PME.

Bernard STALTER Président de la Chambre Régionale des Métiers du Grand EST et Président de CMA France qui est très occupé par ses différentes fonctions locales, régionales et nationales me charge de l'excuser et de vous faire savoir combien il aurait souhaité être parmi nous.

Je veux vous dire d'abord que les TPE sont importantes en nombre puisqu'elles représentent plus de 2/3 des entreprises en Europe, en France et dans notre Grande Région.

La Grande Région est dotée de 170 000 entreprises Artisanales qui emploient 700 000 salariés et forment 50 000 apprentis.

Ce sont des entreprises de proximité dont le baromètre de confiance est au plus haut.

En effet, les créations d'entreprises sont nombreuses, les défaillances baissent, les indicateurs de Chiffres d'Affaires sont à la hausse et de nombreux emplois sont ouverts au recrutement.

Mesdames et Messieurs, l'environnement de nos régions stimule l'économie et les petites entreprises sont un moteur de l'économie de la Grande Région.

Je veux vous dire combien je suis fière de représenter et de vous parler du secteur économique de **l'Artisanat**, qu'un journal Français, « les échos », a décrit comme un secteur évolutif, moderne et doté de valeurs.

Le panorama qui est dressé nous parle de proximité, de savoir-faire, d'apprentissage, de compétences et d'emplois, d'excellence, de bonne image, de transition numérique, d'ouverture à l'international.

---

Dès 1989, le Conseil Interrégional des Chambres de Métiers a été créé dans la Grande Région sous l'impulsion du Président FRANCK, alors Président de la Chambre de Métiers de la Sarre fortement soutenu par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle puis celle du Luxembourg.

Nous fêtons aujourd'hui les 30 ans du Conseil ; 30 ans de coopération entre les Chambres de Métiers ; 30 ans d'expériences et d'actions concrètes au service des entreprises artisanales de la Grande Région.

Les 10 chambres de métiers qui composent aujourd'hui le Conseil Interrégional disposent d'une position géographique toute particulière aux frontières de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la France. Ils sont devenus des partenaires transfrontaliers naturels. Nous avons de longue date intégré la notion de territoire transfrontalier, avons développé un sentiment d'appartenance et le vivons pleinement.

En tant que citoyens nous consommons de part et d'autre de la frontière et en tant qu'entreprise artisanale, acteur économique, le marché transfrontalier est pleinement intégré dans notre zone de chalandise.

Dans ce cadre, de réelles relations de confiance, d'échanges et de travail se sont nouées. Je dirai aussi qu'une réelle amitié transfrontalière est née de ce travail en commun.

Les responsables de nos structures et nos collaborateurs se sont rapprochés pour œuvrer ensemble et au quotidien afin de favoriser les échanges et d'intensifier les actions communes entre nos Chambres au bénéfice des entreprises artisanales de nos territoires respectifs.

Le Conseil Interrégional a l'ambition d'agir sur les leviers décrits par les « echos » et assure pour ce faire les missions tels que :

- L'échange et la confrontation de points de vue sur l'Artisanat,
- L'étude et la vérification des besoins des entreprises artisanales
- La défense des intérêts des artisans et la communication à l'échelon régional, transfrontalier, national et Européen
- L'harmonisation des pratiques
- L'organisation de rendez-vous de sensibilisation ou d'information en commun

- Le lancement d'évènements et d'actions de promotion et de valorisation

Les sujets sont nombreux et sérieux. Ils agissent directement sur la performance des entreprises.

Nous œuvrons avec force et je veux citer ici quelques exemples qui me tiennent à cœur et qui ont été marquants et exemplaires.

---

Tout d'abord en matière d'**apprentissage, de formation professionnelle et d'emploi** dans la Grande Région.

En effet il est nécessaire dans notre environnement en tension démographique que les entreprises de part et d'autre de la frontière disposent d'une main d'œuvre technique et de personnels d'encadrements formés en quantités suffisantes.

Afin de favoriser la formation professionnelle transfrontalière et de faciliter l'insertion professionnelle dans la Grande Région, un accord cadre a été signé en 2014 entre le Gouvernement de la Sarre, le Conseil Régional de l'ex Lorraine et les partenaires de la formation.

Cet accord a obtenu le soutien du Sommet, du Comité Economique et Social.

Concrètement les jeunes Sarrois et Lorrains peuvent s'engager dans un cursus d'apprentissage au sein de nos Centres de Formation d'Apprentis respectifs et réaliser la partie pratique dans une entreprise d'accueil du pays voisin.

Les avantages sont considérables en termes d'ouverture interculturelle, d'échanges de pratiques et techniques professionnelles et bien entendu de connaissance de la langue.

Nos petites entreprises, mieux soutenues encore par des dispositifs d'aides, d'accompagnements et de financements de l'apprentissage à l'avenir, j'en formule le vœu, sont et seront de véritables tremplins pour les jeunes générations.

Elles peuvent aussi être des lieux de seconde chance dans une démarche de réorientation, de reconversion, d'insertion et de retour à l'emploi.

Nos entreprises sont pleines de ressources et de vitalité.

Elles font preuve de grandes capacités d'adaptation.

---

Je veux ensuite citer les questions de **transmission et reprise d'entreprises**.

De nombreuses petites entreprises sont dirigées par des entrepreneurs âgés de 55 ans et plus.

En Moselle 1/3 des entreprises artisanales sont concernées.

Ce sont quantités d'entreprises qui seront à reprendre dans les 10 ans à venir sur tous les territoires ruraux, péri-urbains et urbains et dans tous les secteurs d'activités.

Je suis informée que ce phénomène est également au cœur des questions économiques et de maintien des activités sur les territoires dans toutes les régions qui composent la Grande Région.

L'encrage de nos populations, l'économie de proximité, la consommation présentiel et le développement endogène sont des composantes importantes de l'attractivité de notre Grande Région qui ne passe pas uniquement par le développement exogène et permettra d'éviter l'évasion des compétences.

Nos artisans y sont de plus en plus sensibles. Ils développent, innovent, exportent, forment et embauchent.

Les jeunes générations, mieux formées aux questions numériques, mieux préparées aux raisonnements de développement durable et questions environnementales, et au phénomène de la mondialisation, peuvent être les repreneurs de demain.

---

Je ne peux terminer mon propos sans vous dire que les artisans de la Grande Région sont au cœur des défis d'aujourd'hui et sont prêts à relever les enjeux de **l'innovation et de la transformation de leurs entreprises**.

Si elles ne se sont pas encore toutes appropriées le concept d'innovation, il est pourtant intrinsèque à leur activité. De fait, les entreprises artisanales cherchent des leviers d'amélioration et de développement possible en intervenant sur différents points de leurs entreprises (production, gestion, marketing...).

Elles s'engagent de plus en plus souvent dans un processus d'amélioration ou une démarche d'innovation formalisée.

Elles saisissent et saisiront dans la mesure du possible, les opportunités de transformation climatique et énergétique et de transformation digitale.

Toutefois il demeure important de relever les spécificités de nos entreprises.

Si l'optimisation des process de fabrication et des dépenses énergétiques associées est un sujet central dans l'industrie et les grandes entreprises, si la commercialisation de masse via Internet

s'accélère au travers des moyens numériques, n'oublions pas que les clients des entreprises artisanales attendent un service personnalisé et de proximité, rapide et flexible.

Mes dames et Messieurs , l'entreprise artisanale est sans nul doute le moteur de la Grande Région.

C'est pourquoi, il est important que les décideurs et personnalités politiques de nos régions respectives soutiennent le maintien des structures d'accompagnement, leurs offres de services sur mesure et leurs dispositifs d'accompagnements personnalisés.

Nous souhaiterions également la création de dispositifs de financements qui permettront aux entreprises d'accéder le cas échéant à des applications techniques complexes.

Ces mesures permettront aux entreprises de maintenir et développer le potentiel de croissance et de création de valeur ajouté dans un environnement mondial du tout numérique et domotique.

---

Enfin je souhaite vous dire que les dirigeants de petites entreprises sont actifs et réactifs.

Ils sauront piloter leurs entreprises et les **conduire vers la performance et les marchés extérieurs** dans de bonnes conditions économiques à condition que l'Union Européenne :

- améliore sa politique de soutien des PME et des petits entrepreneurs,
- adopte des mesures visant à améliorer rapidement les conditions cadres et l'environnement opérationnel des entreprises

et ceci par des mesures très concrètes :

- d'accès aux financements,
- d'encouragement à la mobilité des jeunes et la reconnaissance des diplômes
- d'accès aux marchés
- de fléchage de fonds structurels et d'investissements vers les petites entreprises,
- de lancement de programme en faveur de la compétitivité,
- d'encouragement des initiatives en faveur des petites entreprises de type « simplifications administratives ».

---

Je suis très attachée à l'action de notre Conseil qui garde aujourd'hui comme hier une place prépondérante dans l'éco système économique et institutionnel de la Grande Région. Vous avez entendu dans mon propos le récit d'expériences mais aussi la volonté de poursuivre notre action dans des synergies futures.

Poursuivons nos actions au sein de tous les réseaux et dans toutes les instances politiques et techniques.

Nous pouvons ensemble, impacter durablement les citoyens, les entreprises et tous les acteurs du territoire.

Nous pouvons agir en faveur d'un marché encore plus performant et d'une mobilité améliorée et plus adaptée.

Je vous remercie de votre écoute et de votre attention et espère sincèrement que les travaux de cette journée auront des retombées qui profiteront au plus grand nombre.